



Rachat de credit a la banque postal

Par arconada60, le 19/03/2012 à 14:39

Bonjour,

Voila mon probleme,il y a quelques semaines j'ai demander a la banque postal un regroupement de credit(ou rachat de credit) aillant de grave probleme bancaire,j'aurait aimer qu'il m'accorde ce que je demande afin d'éviter l'endettement puisque mon compte est a la banque postal depuis 1996,apres étude de mon dossier ils m'ont répondu que ce n'était pas possible sans motif afin de savoir pourquoi il refuse.

j'aimerais savoir si ils sont dans l'obligation de ne rien dire?

ensuite et vu que je continue de m'endetter puisque du coups je ne peut plus rien payer j'aimerais savoir si ils sont en droit de laisser quelqu'un dans cette situation sans dire ou faire quoi que ce soit afin d'éviter le recouvrement a la banque de france? j'ai aujourd'hui 16 000 euros de credit et j'estime qu'il ce doit au moins me proposer une solution.

merci